



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 20 octobre 2021

Avance des aides PAC 2021 : près de 35 millions d'euros versés aux exploitants agricoles du Bas-Rhin

Afin de soutenir la trésorerie des exploitations agricoles, les aides de la **Politique Agricole Commune (PAC)** font l'objet d'une avance versée autour de la mi-octobre.

Le paiement de l'avance a été effectué par l'agence de services et de paiement (ASP), sur le compte des agriculteurs les 18 et 19 octobre derniers.

Cette avance concerne les aides découplées (paiement de base, paiement redistributif, paiement vert et paiement en faveur des jeunes agriculteurs), la plupart des aides couplées animales (aides aux bovins allaitants et laitiers, aide ovine et aide caprine) ainsi que l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels (ICHN).

Comme l'an passé et pour tenir compte du contexte de la crise sanitaire, les taux d'avance des aides ont été portés à hauteur de 70% (au lieu de 50 %) des montants finaux pour les aides directes et de 85% pour l'ICHN (au lieu de 75 %).

Près de 35 millions d'euros ont ainsi été versés, au titre de la campagne 2021, à près de 3500 exploitants agricoles bas-rhinois.

La mobilisation de la direction départementale des territoires dans l'instruction des dossiers a permis à près de 99 % des bénéficiaires des aides découplées de percevoir cette avance, dès le premier jour ouvrable prévu par la réglementation européenne.

D'autres paiements au titre des avances interviendront fin octobre et mi-novembre. Le paiement du solde de ces aides interviendra à partir de la mi-décembre.

Contact presse

Tél : 03 88 21 68 77
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
 @PrefetGrandEstBasRhin
 @Prefet67